



Paris, le 26 mars 2026

Madame la Ministre
Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire
et de la Souveraineté Alimentaire
78 rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP

Objet : Inflation

Madame la Ministre,

L'UNSA se bat, depuis plusieurs années, pour que le gouvernement agisse concrètement en faveur du pouvoir d'achat des fonctionnaires. Ces derniers subissent de plein fouet une inflation persistante depuis plus d'une décennie, qui dégrade structurellement leurs conditions de vie.

Malgré cette situation préoccupante, le ministre de la Fonction Publique a récemment confirmé que les contraintes budgétaires actuelles ne permettraient ni revalorisation salariale globale, ni mesures catégorielles pour l'année en cours.

Or, notre pays connaît à nouveau une flambée des prix de l'énergie et en particulier du carburant. Cette hausse impacte directement et lourdement les agents de votre ministère dans leurs déplacements quotidiens.

Dans ce contexte, et en l'absence de mesure déjà impactante pour nos agents, l'UNSA vous demande, Madame la Ministre, de prévoir des mesures temporaires pour permettre aux agents de limiter l'impact de cette hausse de l'énergie.

La mise en œuvre de mesures de télétravail pour circonstances exceptionnelles, permettant d'une part d'ouvrir cette modalité aux agents qui n'ont pas souhaité en bénéficier, et d'autre part, d'autoriser une extension ponctuelle du nombre de jours télétravaillés pour ceux qui en sont déjà bénéficiaires, l'objectif étant de réduire la fréquence et les coûts de leurs déplacements pendant cette période difficile économiquement.

L'action sociale pourrait notamment aider via le dispositif de secours pour les catégories C et le 1^{er} grade de catégorie B, particulièrement exposées.

Nous attirons également votre attention sur la précarité accrue des personnels à temps incomplet, pour qui la moindre hausse des charges devient insoutenable.



UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES
Ministère de l'agro-alimentaire de l'Agriculture et de
la Souveraineté Alimentaire 78, rue de Varenne -
75349 PARIS 07 SP Tel 01.49.55.43.05

<https://unsa-agriculture.fr> – <https://unsa-sea.fr>

unsa.masa@agriculture.gouv.fr



L'UNSA reste bien sûr ouverte à toute proposition qui pourrait être émise par vos services pour aider les agents.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

La secrétaire Générale de l'UNSA-AAF

Le secrétaire général de l'UNSA-SEA

Emilie CERISIER

Manuel DEVEAUD



UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES
Ministère de l'agro-alimentaire de l'Agriculture et de
la Souveraineté Alimentaire 78, rue de Varenne -
75349 PARIS 07 SP Tel 01.49.55.43.05

<https://unsa-agriculture.fr> – <https://unsa-sea.fr>

unsa.masa@agriculture.gouv.fr